

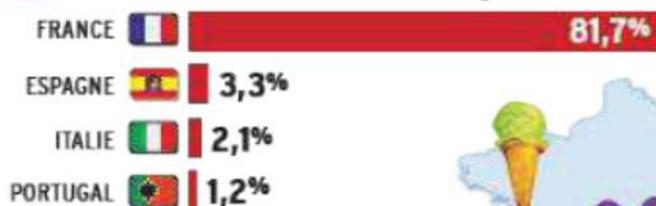


**REVUE DE PRESSE**  
**Samedi 13 juillet 2019**

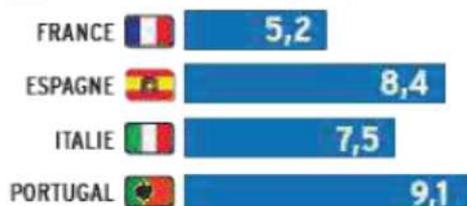


## Où partent les Français en vacances et avec quel budget ?

### Les destinations des Français



### Nuitées (valeurs moyennes)



### Dépenses par nuit



Source : Statista - Eurostat



Les Français font tout pour limiter leur **budget** vacances cette année.

Pouvoir d'achat oblige, le budget vacances

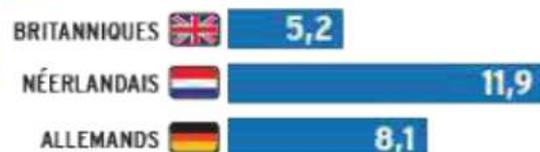
des Français est en légère baisse cette année: **852€** contre **871€** en 2016, soit **20€** de moins en 3 ans. Ce budget est une moyenne : **1.200€** pour ceux qui partent, et **400€** pour ceux qui sont en vacances mais ne partent pas.

Baromètre RTL - Odoxa - FG2A

### Top 3 des touristes étrangers en France



### Nuitées (valeurs moyennes)



### Dépenses par nuit



INFOGRAPHIE CL

# Espèces invasives: la guerre est déclarée en Charente

”  
On n'a pas les moyens d'éradiquer l'ambrosie.

■ Agriculteurs, élus, experts s'unissent pour lutter contre les espèces invasives  
■ Alors que l'ambrosie, le datura et le raisin d'Amérique s'étendent.

Lénaëlle SIMON  
Lsimon@charentelibre.fr

**D**u vert à perte de vue au milieu de ses plants de pois chiches. Bienvenue au royaume de l'ambrosie sur une parcelle de Patrick Mounier, agriculteur à Mornac. Les beaux jours sonnent aussi le retour de cette plante très invasive et nuisible à l'espèce humaine, qui prend ses aises tout l'été jusqu'à 2m de haut, et va commencer à dégager son pollen très allergène d'ici un mois. «*Là, j'ai des rendements d'environ 20 quintaux par hectare. Avec l'ambrosie, on arrive facilement à 20 % de pertes de maïs sur le tournesol, ça peut être beaucoup plus.*»

La récolte des pois chiches détruira l'ambrosie mais elle reviendra aussitôt. Le rituel est immuable et chaque été un peu plus ravageur. Un chiffre suffit à cerner l'ampleur du fléau. «*Une plante d'ambrosie contient 3 000 graines. Autrement dit, pour un plant une année, il y en aura 3 000 l'année suivante*», souligne Marilou Mottet, coordinatrice de l'observatoire de l'ambrosie à la Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles (Fredon). Et une graine est capable de germer trente ans plus tard. L'espèce, arrivée en France métropolitaine en 1863, n'épargne aujourd'hui aucun territoire de la Charente. Elle aime les terres argilo-calcaires et s'attaque aux cultures d'été: maïs, tournesol et pois chiche.



Patrick Mounier (ici à droite) se bat chaque été contre l'ambrosie sur sa parcelle de pois chiches à Mornac. Élus et agriculteurs organisent la lutte.

Photo Renaud Joubert

Sauf que les agriculteurs peuvent utiliser des produits phyto pour traiter l'ambrosie qui s'attaque au tournesol et au maïs. Mais pas pour le pois chiche. «*La molécule n'est pas homologuée pour cette culture, alors qu'elle vient de l'être récemment au Maroc par exemple, où ils n'arrivaient plus à désherber toute l'ambrosie*», se désole Patrick Mounier.

## Lots de maïs refusés

Christian Daniau, président de la Chambre d'agriculture, soulève un paradoxe. «*Le pois chiche est une culture nouvelle, développée en Charente depuis quatre ou cinq ans. On nous demande d'allonger nos rotations et de diversifier les cultures pour faire moins de blé, moins de maïs. Le pois chiche est pour cela une bonne alternative, d'autant qu'il est riche en protéines. Mais on n'a pas les moyens d'éradiquer l'ambrosie. On va trop loin en nous enlevant toutes les molécules. Parce que la phytopharmacie fait peur.*» Le président de la Chambre plaide



Le datura ou «herbe du diable».

pour que les agriculteurs aient accès à «*une boîte à outils la plus large possible*», à la technologie, aux innovations, à la chimie. «*Il faut que l'on garde nos moyens de production absolument. Si l'on n'a pas les moyens de se défendre, un jour, on va se faire bouffer nos champs par des criquets.*» Une solution qui ne règle pas tout, certaines espèces étant désormais résistantes aux herbicides. Il rappelle aussi l'importance que les bords de routes, municipales et départementales, soient entretenus, facteur d'aggravation de la contamination.

En Charente, 177 communes ont fait au moins un signalement de présence d'ambrosie en 2018, contre 121 un an plus tôt (1).

Mais elles sont presque désormais à devoir en découder avec le datura, très toxique et aux propriétés hallucinatoires. 11 % des cas d'intoxication recensés par l'Agence nationale de sécurité et de l'alimentation, de l'environnement et du travail se sont produits en Nouvelle Aquitaine. Surtout, elle dévore les grandes cultures et les cultures maraichères. Pour les agriculteurs, l'enjeu est de taille et porte sur la qualité des récoltes et le rendement. «*Quand on récolte une parcelle où il y a du datura, il dépose des alcaloïdes sur les organes des machines agricoles. Quand la graine de maïs repasse dessus, elle en récupère. Or un texte européen de mars 2015 dit qu'aucune trace d'alcaloïde ne doit être détectée. Des lots de maïs ont été refusés à cause de cela*», déplore Christian Daniau.

(1) Pour signaler l'ambrosie:  
<http://www.signalement-ambrosie.fr/>

## Le xylella menace



Prévenir plutôt que guérir. Le xylella fastidiosa, bactérie transmise par des insectes,

s'attaque notamment à la vigne. Une sous-espèce de la bactérie a été observée en Corse et en Paca. Il est hautement probable qu'elle arrive prochainement en Nouvelle-Aquitaine. L'interprofession du cognac se prépare déjà. Le BNIC a mis en place une cellule de crise sur le sujet et formé ses techniciens à reconnaître les symptômes alors que 5 labos seulement peuvent détecter cette bactérie (et aucun dans le sud-ouest). «*On sait qu'elle arrivera, la seule question c'est quand. Il faudra savoir l'identifier et que les services de l'État soient réactifs*», témoigne Gérard Ferrari.

## «Que l'État indemnise les victimes»

**L**enquête menée dans le département à l'automne dernier par l'association des maires de France (AMF) a permis de constater que seules 31 % des communes qui y ont répondu (70 sur 370) ont désigné un référent ambrosie sur leur territoire. «*Les maires me parlent de plus en plus de la problématique des espèces invasives mais où prendre les moyens de la lutte?*», s'enquiert Jean-Michel Bolvin, président de l'AMF en Charente.

Cette lutte, Vincent You, élu à Angoulême, a choisi de l'organiser pour le compte de l'AMF, en lien avec l'association Stop Ambrosie et l'alliance des élus contre les espèces invasives. C'est une sorte de task force qui a été présentée jeudi lors d'une table ronde à la mairie d'Angoulême, réunissant élus, experts, médecin, agriculteurs, viticulteurs. Les élus charentais se sont rapprochés de leurs homologues de la Drôme, également touchée. «*Ensemble, nous avons fait le constat que le problème est grave. Le millefeuille administratif fait que l'on n'est pas en mesure d'agir avec autant de force que nécessaire. Nous voulons être un lobby pour que le sujet soit plus visible*», résume Vincent You.

En portant trois propositions, qui remonteront au ministère par le biais de questions écrites et le relais des parlementaires. D'abord, faire en sorte que la pollution aérobiochimique soit reconnue au même titre qu'une pollution chimique. Ensuite, parvenir à une indemnisation des propriétaires par l'État, sur le modèle de ce que permettent les déclarations de calamités agricoles par exemple. Enfin ne pas laisser les maires seuls avec ces difficultés. «*Il faut travailler sur la question des compétences entre Département, Région, intercommunalités. Il y a des trous*



Des pistes de lutte ont été présentées lors d'une table ronde jeudi. Ph. Renaud Joubert

dans la raquette», constate Vincent You. Olivier Pêchemat, directeur du réseau Fredon (Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles), a conseillé aux élus d'insérer dans leurs marchés publics une «*clause ambrosie*», «*pour que les entrepreneurs*

*du BTP garantissent qu'ils ne vont pas emmener des terres souillées*». Enfin, s'il a beaucoup été question des plantes jeudi, les participants n'oublient pas qu'en Charente, s'élève aussi de plus en plus de ragondins, des frelons asiatiques, et que le moustique tigre n'a jamais été aussi proche.

## Charente: un arrêté préfectoral

En Charente, un arrêté préfectoral a été pris en mai dernier. Il remplace le dernier arrêté qui datait de 2016. Ce texte fixe une obligation de prévention et de destruction. Autrement dit, les propriétaires ou personnes en charge de l'entretien d'un terrain doivent prévenir le déplacement des graines d'ambrosie, prévenir la pousse des plants et détruire les plants déjà développés. Les maires concernés peuvent prendre des arrêtés municipaux fixant des mesures complémentaires. En outre, depuis 2017, l'introduction volontaire, le transport volontaire, l'utilisation, la mise en vente, la vente et l'achat sont punis par une contravention de quatrième catégorie soit 135€.

# Grêle: le prix de la solidarité

## Fonds d'aide aux victimes des orages et grêle



### Détail par communes

BRIGUEUIL	5	5.294€	MARILLAC-LE-FRANC	23	100.702€
CHABANAIS	15	49.705€	PRANZAC	3	1.225€
CHABRAC	5	12.450€	RANCOGNE	18	62.539€
CHASSENON	9	14.627€	ST-GERM.-DE-MONTBRON	6	12.953€
CHIRAC	5	11.016€	ST-SORNIN	53	136.109€
ETAGNAC	8	8.259€	VOUTHON	11	25.125€
EXIDEUIL-SUR-VIENNE	2	380€	VILHONNEUR	34	133.170€
PRESSIGNAC	1	2.000€	YVRAC-ET-MALLEYRAND	13	22.784€
CHAZELLES	19	23.610€	AUTRE COMMUNE	3	3.300€

### La répartition des aides obtenues

#### Résidence principale

- extérieur : **134** toitures
- intérieur : **83** (réfection des cloisons, plafonds, isolants, sols...)
- mobilier, électroménager : **49**
- franchise : **99**



#### Réparation ou remplacement des véhicules utilisés pour les besoins quotidiens

- réparation/achat : **60** et/ou • franchise : **40**



#### Autres aides • moto : **1** et/ou • non assurés habitation : **4**

310 dossiers reçus

**233** DOSSIERS AIDÉS

**235.795€** D'AIDES PAYÉES

Les aides les plus élevées :

30.000€ • 25.500€ • 20.253€  
20.000€ • 19.000€

Aide moyenne : **2.683,47€**

Source : Département de la Charente

INFOGRAPHIE CL

Un an après les orages de grêle dévastateurs, du 4 juillet 2018, le Département a présenté hier le bilan chiffré de l'élan de solidarité, des institutions, des particuliers, des associations,

pour venir en aide aux sinistrés, en urgence, quand les assurances n'ont pas tout pris en charge. Aujourd'hui, 38 % des factures ont été honorées par biais du GIP de la Charente qui a centralisé les

opérations. Il reste 38 000 euros dans les caisses, qui abonderont la création d'un fonds départemental d'urgence. «Parce que l'on sait que l'on n'est pas à l'abri», a justifié le président François Bonneau.

# Angeac expose son «dinomètre»

À l'occasion de l'anniversaire des dix ans des fouilles à Angeac-Charente, le fémur de 2,20 m d'un sauropode découvert dans les carrières est exposé devant la mairie de la commune.

Antoine BENEYTOU  
a.beneytou@charentelibre.fr

Il est de retour chez lui. Ou du moins à quelques encablures de l'endroit où il a été déterré, dans les carrières de la famille Audouin. Après avoir passé l'été 2018 à Paris-plage, le fameux fémur de sauropode de 2,20 mètres est désormais exposé devant la mairie d'Angeac-Charente, dans son berceau. Alors certes, il s'agit

»

Si on est gentil avec vous, c'est qu'on aimerait rester dix ans de plus!

d'une copie, en résine. Mais les Charentais, petits et grands, qui l'ont découvert hier ne boudaient pas le plaisir de se mesurer à ce «dinomètre». «Le mètre étalon officiel d'Angeac et de la Charente!», sourit Jean-François Tournepiche, conservateur du musée d'Angoulême. Ce fémur, c'est en réalité un cadeau, offert à la municipalité et aux habitants d'Angeac, à l'occasion de l'anniversaire des dix ans des fouilles. «Pour remercier les gens d'Angeac qui nous ont vu arriver un



Les enfants peuvent se mesurer au «dinomètre» devant la mairie, ce fémur de sauropode de 2,20 mètres.

Photo CL

peu bizarrement il y a dix ans», dit le paléontologue Ronan Allain. «Si on est gentil avec vous, c'est qu'on veut rester dix ans de plus!»

## «Une prolifération de doctorants»

Outre ce colossal fémur, les carrières et l'association Paléocharente ont offert à la commune

trois panneaux, illustrés par Mazan, et affichés sur la façade de la mairie. Ceux-ci expliquent ce qu'étaient le site à l'époque des dinosaures et les principales découvertes de ces dix dernières années. «C'est quand même exceptionnel à Angeac d'avoir une telle prolifération de doctorants!», s'émerveillait hier le maire Christian Dufrenoy. «Angeac est mondialement connu pour ses dinosaures...et

François Gabart!» Jean-François Tournepiche: «Les gens nous disent qu'Angeac est célèbre, mais il n'y avait rien qui le montrait ici.» L'anomalie est donc réparée, avec ces panneaux explicatifs et ce fameux fémur, alias «le dinomètre». Par ailleurs, le 30 juillet, devant la mairie, à partir de 20 h 30, un film de 52 minutes retraçant les dix ans des fouilles sera projeté en plein air.

## Les fouilles, c'est reparti!

Depuis le 6 juillet, les fouilles ont repris dans les carrières de la famille Audouin, à Angeac-Charente. Elles dureront cette année jusqu'au week-end du 3 août. D'ores et déjà, les quarante bénévoles présents sur place ont mis au jour des os appartenant au sacrum du grand sauropode d'Angeac. Les découvertes se poursuivent donc, en attendant, comme chaque année, d'éventuelles bonnes surprises. Hier, au moment de dévoiler le fémur de sauropode, le paléontologue Ronan Allain a précisé: «nous serons toujours là l'an prochain, peut-être pas tous et peut-être pas à la même saison.» Interrogé, le scientifique précisait que la campagne 2020 serait probablement menée au mois de septembre pendant trois semaines, et non plus en juillet. «Avec une équipe de dix-douze personnes», ajoute-t-il. Ronan Allain envisage même de travailler avec les professeurs des écoles du secteur pour faire découvrir aux enfants ce gisement d'os de dinosaures. Hier, Vincent Audouin, le propriétaire des carrières a également annoncé qu'il avait acquis un terrain attenant aux carrières «pour pérenniser les fouilles pour 25 ans et continuer cette aventure humaine et patrimoniale. C'est sûr que des dinosaures sont sur ce périmètre!»

A noter enfin que jusqu'au 1<sup>er</sup> août, l'office de tourisme de Cognac organise cinq visites quotidiennes du chantier de fouilles, 7 jours sur 7. Gratuit. Réservation obligatoire au 05 45 82 10 71.



## JÉRÔME SOURISSEAU invente des mots.

Après la «bravitude» de Ségolène Royal, le vice-président du Département et président de l'Université de La Couronne, a imaginé un qualificatif pour répondre à ceux qui l'accusent d'avoir engagé une chasse aux sorcières pour virer Evelyne Rocher de la direction du campus charentais. «Si c'est une

chasse aux sorcières, alors c'est une «chassouille» parce que j'ai mis quatre ans à régler le problème», a-t-il confié à CL. À la différence de Ségolène Royal, le néologisme de Jérôme Sourisseau est assumé. Pas sûr qu'Evelyne Rocher apprécie le trait d'humour. Elle compte contester son éviction devant la justice. Avec l'intention, à la barre, de demander un peu plus qu'une «compensatiouille».

## NICOLE BONNEFOY

ne lâche rien. Alors que son amendement pour interdire les camions sur la RN10 a échoué pour la deuxième fois mercredi au Sénat, elle compte bien le représenter la semaine prochaine. Parallèlement, elle occupe le terrain. Cette semaine, c'est le 20h sur TF1 qui lui a donné la parole. À force, la sénatrice charentaise est en train de devenir un poids lourd médiatique.

■ Le 13 juin, l'application de livraison à domicile débarquait en grande pompe à Cognac ■ Mais dans la pratique, la pénurie de livreurs rend le service inopérant.

# Un mois après, Uber Eats laisse les clients sur leur faim

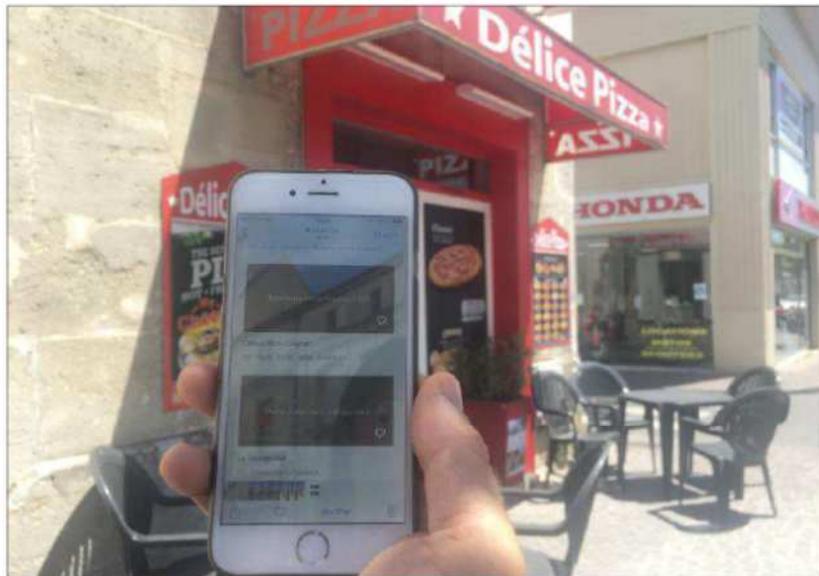
Marine VEILLÉ  
m.veille@charentelibre.fr

Il est 21h30, samedi dernier, et il fait faim. Arrivé voilà quatre semaines à Cognac, Uber Eats (1) devrait remédier à cela en 30 minutes, c'est marqué sur la pub. Sauf que dans les faits, les douze restaurants de la ville qui travaillent avec l'application sont «momentanément indisponibles». Le scénario a de quoi agacer, d'autant qu'il se reproduit quasiment chaque midi et chaque soir, en semaine comme le week-end. La fameuse application serait-elle en panne? Les restaurateurs ne jouent-ils pas le jeu?

»

Ils ont mis la charrue avant les bœufs, il n'y a pas assez de livreurs.

Non, témoigne Carlos Martins, gérant de Délice Pizza, labellisé Uber depuis le début. «Ils ont mis la charrue avant les bœufs, il n'y a pas assez de livreurs pour assurer le service», poursuit le restaurateur de l'avenue Victor-Hugo, qui subit régulièrement la grogne de clients affamés et pas livrés. À ce jour, il n'y a que cinq livreurs et cette rareté, conjuguée à la



En semaine comme le week-end, à midi comme le soir, les restaurants sont «momentanément indisponibles» sur l'application. PHOTO CL

promesse de livraison en moins de 30 minutes, a fini par rendre le service indisponible, confirme Julien Hoarau, «opérations manager» chez Uber Eats. «On a conscience que c'est une expérience pas très agréable, concède-t-il, avant d'appeler à la patience. On a beaucoup d'espoirs pour cette région. C'est nouveau, c'est normal que ça ne fonctionne

pas correctement dès le début. Maintenant, l'objectif est de maintenir et développer le service, notamment par des plans d'action pour cet été et pour la rentrée, particulièrement (lire l'encadré).» Mais ces plans d'action devront composer avec l'une des caractéristiques du système Uber: l'indépendance des livreurs.

«On est autoentrepreneur, donc on travaille quand on veut et on peut refuser des livraisons», souligne le livreur Morgan Gatebois, 18 ans, qui a levé le pied ces derniers jours car il prépare un concours de la gendarmerie. Pas de quoi calmer une partie des restaurateurs, qui s'attendaient à un retour sur investissement plus rapide que cela.

«J'ai payé 300€ pour adhérer à Uber, avec une remise de 50 % pour les premiers restaurateurs inscrits, s'indigne Carlos Martins de Délice Pizza. Et 200€ pour acheter une imprimante afin d'éditer les factures, que je ne suis pas

prêt de récupérer à ce rythme. Sans compter les 30 % qu'ils me prennent par commande.»

Pour d'autres tables, le dysfonctionnement porte moins à conséquence. «On n'a encore rien servi car on n'est pas tout à fait opérationnel: il nous manque des photos», explique Céline Desmazières, propriétaire de La Table de L'Yeuse.

Franck Bernier, gérant du Garage Bar, est encore plus compréhensif. «C'est logique, car il y a manque de livreur. Il faut être patient [...]. Par rapport à ce qu'on attendait, c'est plutôt bien.» Les clients attendront-ils, eux? Pas certain. En tout cas, Uber Eats les invite à signaler les dysfonctionnements au service clients disponible sur l'application, plutôt que de le faire auprès des restaurateurs.

(1) Uber Eats est un service de livraison de plats cuisinés créé par les fondateurs d'Uber. Il fonctionne par une application mobile et un site internet, et est disponible dans plusieurs pays dans le monde.

## Des partenariats avec Pôle emploi et le service jeunesse de Cognac

L'application Uber Eats est à la recherche de jeunes travailleurs et de restaurateurs ayant la volonté de développer le service à Cognac. Pour cela, Uber Eats a «noué des relations avec le tissu local». La mise en place de partenariats avec Pôle emploi ou encore le service jeunesse de Cognac,

devrait permettre à l'application d'intéresser les jeunes à collaborer avec eux. «On travaille avec, ça a fonctionné avant le lancement sur Cognac», indique Julien Hoarau, d'Uber Eats. Une démarche que la marque souhaite poursuivre durant le reste de l'été et à la rentrée.

En vue

Le défilé minute par minute



La revue des troupes est programmée à 10h25. Archives M. B.

La Fête nationale sera célébrée par un défilé sur la place François-1<sup>er</sup> de Cognac, demain dimanche. En voici le programme. À 10h, arrivée et mise en place des troupes, suivies de l'annonce du programme. À 10h25, inspection des troupes par le commandant de la Base aérienne 709. À 10h30, arrivée du drapeau de la BA 709 et de sa garde d'honneur et honneur aux drapeaux, puis revue des troupes et remise des décorations militaires. À 10h50, mise en place des troupes et véhicules pour le défilé, et défilé du groupe musical de la ville jumelle de Vadepeñas (une banda de 44 musiciens qui devrait animer l'événement). Le défilé sera clôturé par les cavaliers du centre équestre de Boussac, accompagnés par les pompiers du centre de secours.

## PATRIMOINE

Visite nocturne mardi et atelier Kapla vendredi à Cognac. Le service Ville d'art et d'histoire de Cognac organise une visite nocturne de la cité des eaux-de-vie sur le thème «Cognac médiévale». Ce sera ce mardi 16 juillet à partir de 21 heures 30 (rendez-vous au couvent des Récollets, 4,50 euros, 3 euros, gratuit sous condition). D'autre part, les enfants de 6 à 12 ans sont invités à venir s'initier à l'architecture, avec le jeu de construction «Kapla», vendredi 19 juillet, de 14h à 18h, au kiosque à musique du Jardin public, dans le cadre de la fête de l'été du quartier centre-ville gare. Sur réservation au 05 16 45 00 17.

# À la rentrée, les Abattoirs continueront à creuser

De septembre à janvier, la salle cognaçaise poursuivra sa politique de découverte de talents. Et proposera un nouveau rendez-vous mensuel.

Marc BALTZER  
m.baltzer@charentelibre.fr

La rentrée, c'est dans deux mois pour les Abattoirs. Façon de parler car cette année, l'association West Rock ne prendra pas de vacances en août, comme elle le fait d'habitude après la Fête du cognac, dont elle assure le son.

«On poursuivra Gamelles et décibels [les pauses déjeuner musicales nées cette année], indique le directeur Gaëtan Brochard. On n'est pas sûr que ce soit le meilleur créneau, mais on souhaite proposer quelque chose tout l'été.» L'autre nouveauté du programme de deuxième partie de saison dévoilé jeudi est les «blind-test» proposés chaque premier vendredi du mois.

Un peu sur le modèle des Afterwork, qui cartonnent presque trop (lire ci-dessous). Des chansons à deviner, à boire et à manger... La formule n'est pas à l'abri du succès.

## Concert et nuit d'hôtel

Pour le reste, les 16 dates prévues d'ici à janvier sont conformes à ce qu'on attendait: des surprises. Ou plutôt des groupes en pleine ascension, dans une grande variété de styles. La demi-saison débutera avec la rentrée du 19 septembre et le duo Péroké, pour s'achever en janvier avec les très courus Isaac Delusion. Entre les deux, il y aura du rock garage français et californien, du blues, du reggae... Et comme d'habitude, une soirée metal, ou plutôt «doom rock». L'un des grands moments sera l'hommage au fanzine Twice, spécialisé dans les musiques sombres, fin novembre. À cette occasion – encore une nouveauté – les Abattoirs proposeront une formule billet et nuit d'hôtel, car le public devrait venir de loin.

Renseignements: lesabattoirs-cognac.fr



La pop rêveuse et somnambule d'Isaac Delusion terminera la séquence en janvier. Repro CL

## Les seize dates à retenir

**19 septembre:** lancement de la saison (gratuit)

avec le duo electro Péroké.

**28 septembre:** Mystic braves et Slift (rock garage, 18€, résa 16€).

**16 octobre:** sortie de résidence d'Erotic Shelter Club (rock, gratuit).

**17 octobre:** à l'Avant-scène, Bertrand Belin (chanson, 25€, résa 17€).

**9 novembre:** à La Nef d'Angoulême, Lorenzo (rap, 28€, résa 25€).

**13 novembre:** sortie de résidence d'Octopus King (rock, gratuit).

**15 novembre:** Jahneration (reggae, 23€, résa 21€).

**20 novembre:** à l'Avant-Scène, Le cri du Caire et Éric Truffaz (jazz et musique du monde, 25€, résa 17€).

**23 novembre:** soirée d'hommage au fanzine Twice avec And also the trees, Antimatter et Collection d'Arnell-Andrea (24€, résa 22€).

**29 novembre:** conte musical Echoes, de Ladylike Lilt (dès 3 ans, 6€).

**1<sup>er</sup> décembre:** My Baby (blues funk, 6€, 15 € avec repas).

**5 décembre:** Delgres et Mister Chang (Blues, 21€, résa 19€).

**20 décembre:** Vendredi-sur-Mer et d'Oré (pop electro, 24€, résa 22€).

**15 janvier:** sortie de résidence de Théo Lawrence (blues, gratuit).

**24 janvier:** The Necromancers et Walnut Grove DC (doom rock, 9€).

**25 janvier:** Isaac Delusion (pop electro, 21€, résa 17€).

## ” La phrase

*On a fait votre programme,  
on a fait le nôtre, on a donc  
un bilan formidable*

### **Michel Gourinchas, maire de Cognac**

a pris avec le sourire et le sens de la répartie les remarques, justifiées, d'Émilie Richaud, conseillère d'opposition, qui lui a rappelé lors du conseil de jeudi que la vidéoprotection à Cognac «*était une mesure de notre programme lors des élections de 2014, à laquelle vous étiez fermement opposé, et que vous reprenez à votre compte aujourd'hui, même si nous en sommes ravis*». Comme cela avait déjà été le cas pour l'armement de la police municipale, sujet sur lequel le maire avait aussi tourné casaque, tout en parvenant comme jeudi à reprendre les rênes sur l'air «*vous y aviez pensé, on l'a fait.*»

## Le chiffre

# 400 000

En euros, le montant de la subvention allouée cette semaine par la région Nouvelle-Aquitaine pour

financer la rénovation de l'Université des spiritueux de Segonzac, entreprise par Grand Cognac. Ce grand chantier ouvert depuis mars vise à agrandir et moderniser le site, resté dans son jus depuis sa création il y a trente ans. L'investissement total se monte à 1,8 million d'euros.

## Jonathan Muñoz quitte la mairie et part en campagne



Le directeur de cabinet de Michel Gourinchas a rendu son tablier hier. Et fait ses adieux à la mairie, avec l'objectif de la retrouver en 2020 pour en prendre les rênes. Repro CL

**V**oilà, c'est fini.» C'est par ce titre d'une chanson de Jean-Louis Aubert que Jonathan Muñoz a annoncé, hier sur son compte Facebook officiel, la fin de son aventure comme directeur de cabinet du maire de Cognac.

Il quitte ses fonctions après douze années de service auprès de Michel Gourinchas, qu'il «*remercie d'être venu (le) chercher pour vivre cette formidable aventure.*» À partir de septembre, Élisabeth Durin, directrice de la communication, prendra le relais jusqu'à la fin du mandat en mars 2020.

Jonathan Muñoz va pouvoir se consacrer entièrement à la prochaine campagne municipale sous la bannière «Cognac en

commun», candidat à la succession de Michel Gourinchas.

Ce qu'il retient de sa mission à la Ville, «*L'expérience acquise en matière de gestion d'une collectivité et les rencontres, déjà.*»

Au-delà, «*des gros dossiers compliqués qu'il a fallu gérer, entre autres celui du stationnement, et le concert de Santana l'an dernier lors de Blues Passions, dont l'annulation avait été évitée in extremis*», se souvient-il. Et de conclure: «*J'ai passé douze ans à prendre du plaisir à aller travailler et faire des choses pour cette ville. L'objectif maintenant est d'en faire beaucoup d'autres, de valoriser ce qui a été réalisé par le maire, et d'imaginer comment construire le Cognac de 2030.*»

# Le «made in Bourg-Charente» réussit à la parfumerie Féret

Depuis son installation au Maine-Gaillard il y a cinq ans, Alexis Cabanne, propriétaire de Feret Parfumeur, tient le pari de la production locale et développe désormais une marque vestimentaire.

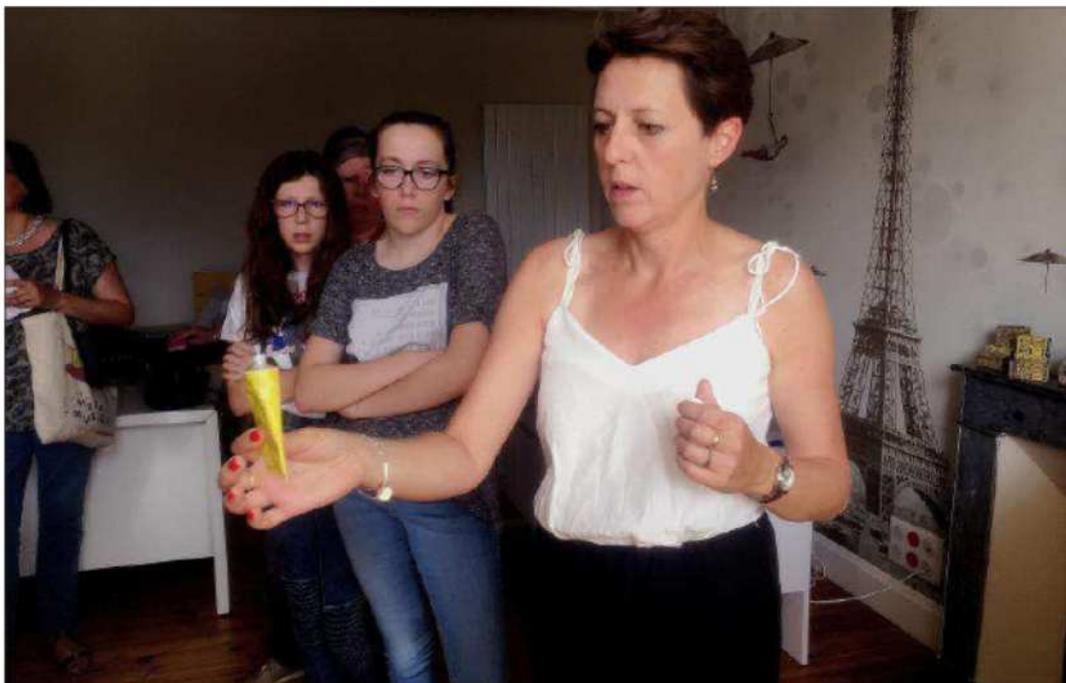
Marine VEILLÉ  
m.veillé@charentelibre.fr

La restauration du site viticole du Maine-Gaillard, à Bourg-Charente, a débuté il y a cinq ans. Alexis Cabanne, 50 ans, héritier d'une dynastie de distillateurs du côté paternel, avait alors racheté le domaine familial afin d'y installer une autre activité. Celle des cosmétiques Féret, nés en 1865. Sous ce nom mythique de la Belle Époque, les aïeux de sa mère avaient développé une gamme renommée, avant que l'activité s'essouffle au fil de la succession des générations.

”

La tendance s'est inversée avec 70 % d'exportations.

Cinq ans plus tard, Feret Parfumeurs a retrouvé sa vigueur d'antan avec une gamme enrichie (sept produits au lieu de deux), des ventes en progression (les chiffres sont confidentiels) et surtout une nouvelle clientèle. Avant 2015, «100 % des ventes étaient réalisées



À l'origine, l'Hyalomiel est produit à base de miel biologique. Avec l'installation des ruches sur la propriété, cette caractéristique a disparu. En revanche, la gelée peut désormais se targuer d'être 100 % locale.

Photos M. V.

en France, dans le réseau de pharmacies historique», rappelle la responsable commerciale Magalie Buffomene. «Aujourd'hui, la tendance s'est inversée avec 70 % d'exportations, principalement au Japon, en Corée du Sud et aux États-Unis.» Le tout dans le respect de la

tradition puisque la collection de produits cosmétiques, Retro-chic, est vendue avec le design original, qu'il s'agisse de l'Hyalomiel (une gelée au miel biologique), du bloc Hyalin, du gel douche, ou encore du baume de la marque.

«C'est toujours la même marque

et le même slogan, ça traverse les siècles», poursuit Magalie Buffomene. Tout est produit sur place, à la distillerie, conformément à l'objectif que s'est fixé Alexis Cabanne: faire du 100 % naturel et du 100 % Bourg-Charente. Exceptée l'importation de la pierre d'alun et des tests en laboratoire (en région parisienne et en Occitanie), la production et les produits de base sont fabriqués sur place.

Le miel par exemple, qui est l'ingrédient principal des cosmétiques, provient des ruches posées sur le site. Jeudi, une trentaine de curieux a pu en juger sur place, lors d'une visite organisée par l'agglo de Grand Cognac dans le cadre de ses «escapades singulières» du patrimoine local. Un patrimoine de quelques années seulement à Bourg-Charente, mais qui s'appuie sur 154 ans d'histoire.



Les fournisseurs de tissus du «Bestiaire» sont les mêmes que pour la marque Hermès.

## Le Bestiaire, à la mode locale

En 2017, Alexis Cabanne a étendu son activité dans un nouveau domaine, celui de la mode, en créant l'entreprise «Le Bestiaire» et la marque du même nom, en partenariat avec la styliste Marie Rouillier. Les modèles sont conçus «de A à Z», par Daphné Goriaux,

qui confectionne l'ensemble des graphismes et des vêtements dans l'atelier du Maine-Gaillard. Ceux-ci sont fabriqués au jour le jour «par rapport à la demande». Une nouvelle production locale qui semble avoir fait son effet puisque les commandes s'élèvent en moyenne à quatre par jour.



# Rugy seul en première ligne

## Pas imposable en 2015?

Dans un nouvel article hier soir, Mediapart explique que François de Rugy n'a pas été imposable en 2015 pour ses revenus déclarés de 2014. Conformément à la loi à l'époque, celui qui était alors député n'était pas imposable sur la totalité de son revenu. Il a pu également retrancher de son revenu imposable une partie des dons faits à des «organismes reconnus d'intérêt général», écrit le média en ligne. Il a enfin bénéficié de crédits d'impôt liés à la garde d'enfant. «Une seule raison», a aussitôt riposté François de Rugy dans un tweet: «Les dons de 1.200 euros que je faisais chaque mois au parti EELV en tant que député du groupe EELV, comme TOUS les autres députés du groupe, et comme tous les autres parlementaires qui financent ainsi leurs partis et la vie politique. Où s'arrêtera l'acharnement?»

«**N**on je ne lâcherai pas (...) je suis très en colère contre les mensonges», a lancé hier le ministre et ancien président de l'Assemblée nationale sur BFMTV/RMC, en assurant avec émotion qu'il ne démissionnerait pas. Face aux révélations qui se succèdent, François de Rugy a choisi la contre-attaque:

### Loyer préférentiel («Tricherie») de l'agence

«Je suis très en colère quand je lis un article qui prétend que j'occupe un logement social», a expliqué le ministre de l'Écologie, au bord des larmes, au sujet de la location d'un appartement à Orvault, près de Nantes, qui serait «à loyer social préférentiel» selon le site d'informations Mediapart. Il s'est dit «victime d'une tricherie» de son agence immobilière ou du propriétaire de l'appartement, où il accueillait ses enfants lorsqu'il en a la garde le week-end. L'ancien militant écologiste a aussi rappelé, sur un ton indigné, que la présidente de Génération écologie Delphine Batho, qui ré-

- François de Rugy s'est défendu hier face aux révélations sur ses dépenses
- Il rejette toute démission ■ Mais son propre camp commence à le lâcher.

clame sa démission, avait «bénéficié d'un logement social pendant des années de la ville de Paris». La députée lui a répondu sur Twitter que, lorsqu'elle était ministre, elle n'avait «pas organisé de dîner informel avec un lobbyiste», comme l'évoquait Ouest-France hier. Selon le quotidien, le ministre a organisé en mars un dîner avec des lobbyistes du monde de l'énergie (lire en encadré).

### Homards: «Intolérant aux crustacés»

Photos de homards à l'appui, Mediapart a recensé entre octobre 2017 et juin 2018 une dizaine de dîners fastueux organisés à l'Hôtel de Lassay lorsque François de Rugy était président de l'Assemblée. Le ministre a dit voir dans les photos des dîners «une personne qui règle des comptes avec (sa) femme». François de Rugy a aussi expli-

qué à la télévision qu'il ne mangeait pas de homard en raison d'une «intolérance aux crustacés», suscitant des railleries sur les réseaux sociaux.

### Alcool: «Le champagne me donne la migraine»

Pour se défendre par rapport aux grands crus qui seraient servis dans ces mêmes dîners, le ministre de la Transition Écologique se défend: «Je n'ai jamais acheté une bouteille à plus de 30 euros. (...) Je ne suis pas amateur de grands crus.» Et le champagne? «Je déteste, ça me donne mal à la tête», a-t-il déclaré sur BFMTV/RMC.

### Sèche-cheveux doré («Un mensonge»)

Le ministre qualifié de «mensonge» une information, parue hier dans *Le Parisien*, selon laquelle son épouse a acheté sur l'argent de l'Assemblée un sèche-cheveux doré à la feuille d'or, pour 499 euros. Un sèche-cheveux a été «lâissé à l'Assemblée» lorsque le couple a quitté le Palais-Bourbon, a ensuite précisé le ministre.

## Il a «voulu sauver sa tête en offrant la mienne»

La préfète Nicole Klein, limogée de ses fonctions de directrice de cabinet par le ministre de la Transition écologique, accuse ce dernier d'avoir «voulu sauver sa tête en offrant la mienne», dans un entretien à Ouest-France. «Dès jeudi matin, avant même le décret mettant fin à mes fonctions (...), mon chef de cabinet et son conseiller communication m'ont retirée de tous les moyens de liaison du cabinet, dont la messagerie Telegram. J'ai quitté les lieux (jeudi) à 15h30 sans un mot de plus avec le ministre.» Nicole Klein a été limogée après des

informations de Mediapart concernant un logement HLM à Paris conservé de 2006 à 2018 alors qu'elle n'habitait plus la capitale. Interrogée sur un dîner avec des «lobbyistes» du monde de l'énergie, organisé en mars par François Rugy, Nicole Klein confirme avoir été elle-même «convoquée par le secrétaire général» à un dîner le 20 mars, «avec Marc Teyssier d'Orfeuill, lobbyiste des véhicules écolo, avant d'être écartée de ce dîner par François de Rugy». «Il ne souhaitait pas que ce rendez-vous figure sur l'agenda public.»

Aucun cacique de LREM n'est par ailleurs monté au front pour défendre François de Rugy. L'ancien porte-parole du gouvernement et fidèle d'Emmanuel Macron Benjamin Griveaux a estimé sur France 2 que ces dépenses donnaient «une image terrible» des hommes politiques à l'heure où le gouvernement «demande des efforts». Le secrétaire d'État à l'Éducation Gabriel Attal a jugé sur France Inter que la «diplomatie gastronomique» n'était «à l'évidence» pas adaptée à des «dîners plus informels de travail».

## Le pouvoir rattrapé par ses exigences de moralisation

Macron avait symboliquement ouvert son quinquennat en faisant voter des lois de moralisation mais, deux ans après, les polémiques sur de supposés abus scandent encore la vie politique.

Le 22 février 2017, l'élection présidentielle prend un tournant décisif à l'heure où François Bayrou et Emmanuel Macron scellent leur «alliance». Au cœur de leur pacte, une exigence du patron du MoDem: la promesse d'une loi de «moralisation de la vie publique», notamment s'agissant des «conflits d'intérêts». Deux lois (organique et ordinaire) sont dûment adoptées dès l'été 2017 et promulguées le 15 septembre en direct à la télévision par Emmanuel Macron. Les frais de mandat parlementaire sont mieux encadrés, les réserves ministérielles et parlementaires supprimées, les

emplois de collaborateurs de la famille proche interdits... François de Rugy s'est inscrit en pointe de ce combat, lui qui prône de longue date la «transparence totale» en publiant dès octobre 2009, lorsqu'il était député (Verts), le montant de ses revenus et l'utilisation de son indemnité de frais de mandat. Au Perchoir, il a défendu fin 2017 la mise en place d'un «arsenal de règles» plus strictes pour les frais de mandat des députés, et a mis sur les rails plusieurs chantiers, vantant une «gestion plus efficace et plus économe» de l'Assemblée. Ironie de l'histoire, c'est sur le mi-

nistre de la Transition écologique que le boomerang des accusations revient aujourd'hui.

### La promesse était-elle tenable?

«C'est presque une loi que les personnalités qui occupent ce type de fonction pour la première fois de leur vie sont naturellement portées à profiter de la cave, des fleurs, des facilités», souffle, fataliste, un pilier expérimenté de la majorité. Avec les clichés montrant François de Rugy à table autour de homards, «ce qui est rageant, c'est que l'image peut balayer toute l'ac-

tion que l'on mène depuis deux ans», soupire un ministre. Mais la promesse initiale était-elle tenable? Un cadre du groupe de députés note un «débat» interne entre «les jansénistes dans la course à la pureté, et les autres (comme lui, ndr) qui pensent qu'on crée un monde infernal». «C'est pour cela que le Premier ministre ne voulait pas du terme de «moralisation» mais évoquait plutôt un «rétablissement de la confiance», rappelle un de ses proches. «C'est une promesse qui ne peut que décevoir, les hommes et femmes politiques ne sont pas plus moraux qu'ailleurs», souligne-t-il.

## Benalla Une nouvelle plainte

L'association anticorruption Anticor a déposé une plainte, hier, contre l'ancien chargé de mission de l'Élysée auprès du parquet national financier pour «corruption», «corruption passive», «blanchiment» et «entrave à la justice». L'association demande de faire la lumière sur la conclusion de contrats de sécurité passés par les sociétés Mars et France Close Protection avec les oligarques russes Iskander Makhmudov et Farkhad Akhmedov et le rôle joué par Alexandre Benalla et «tout autre intervenant».

## L'incitation à «travailler plus» reportée?

Le comité de suivi des retraites a remis hier soir au Premier ministre, Édouard Philippe son avis sur la réforme des retraites. Prenant «note», le chef du gouvernement a assuré dans un communiqué que les préconisations du haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, qui seront présentées le 18 juillet, tiendraient «compte des avis du comité».

Face à «une nette dégradation» des comptes à court terme et un «besoin de financement» persistant «au moins jusqu'en 2040», le comité «maintient» sa recommandation de 2017, quand il avait invité le gouvernement à «ramener le système sur une trajectoire d'équilibre», explique-t-il dans son avis.

À l'approche du 18 juillet, le comité constate que la situation financière «incite à cumuler mesures de rééquilibrage et remise à plat du système, au risque que les premières ne fragilisent

le soutien de la seconde».

Sur les trois leviers existants pour équilibrer le système (taux de prélèvement, niveau des pensions et âge de départ), le gouvernement en a déjà activé deux:



Jean-Paul Delevoye doit présenter ses préconisations sur la réforme jeudi. Photo AFP

le premier en 2018 (hausse de la CSG), le second en 2019 (revalorisation des pensions inférieure à l'inflation), avant de faire en partie marche arrière face à la grogne des retraités.

Reste le levier de l'âge. Depuis plusieurs semaines, le

gouvernement réfléchissait à des moyens d'inciter les Français à «travailler plus longtemps» dès 2020 pour réaliser des économies: augmentation accélérée de la durée de cotisation, décote plus forte pour les départs avant l'âge du taux plein ou encore «âge d'équilibre» au-delà de 62 ans faisaient partie des pistes envisagées pour le prochain budget de la Sécu.

Mais le journal *Les Échos* affirme que l'exécutif a choisi d'y renoncer «à court terme», misant sur un retour à l'équilibre d'ici à 2025, «date de bascule dans le régime universel par points». Matignon et le ministère des Solidarités n'ont pas souhaité commenter.

De quoi apaiser temporairement les syndicats, consultés depuis plus d'un an par M. Delevoye, qui en avaient fait un *casus belli*. Le n°1 de la CFDT, Laurent Berger, avait ainsi prévenu qu'avec un tel coup de rabet «la réforme (serait) morte».

## Lundi

 Royan 17° 29°	 Cognac 17° 30°	 Angoulême 15° 29°	 Confolens 13° 28°
---	--	---	---

## Mardi

 Royan 17° 28°	 Cognac 17° 30°	 Angoulême 15° 31°	 Confolens 15° 30°
---	--	---	---

## Mercredi

 Royan 17° 27°	 Cognac 17° 29°	 Angoulême 16° 29°	 Confolens 16° 29°
---	--	---	---

## Jeudi

 Royan 17° 25°	 Cognac 16° 27°	 Angoulême 15° 28°	 Confolens 15° 27°
---	--	---	---

## Vendredi

 Royan 17° 27°	 Cognac 17° 29°	 Angoulême 16° 29°	 Confolens 16° 29°
---	--	---	---

# La contre-attaque d'un Rugy « très en colère »

**DÉPENSES** Isolé, malgré la confiance maintenue par le Premier ministre, il fait front aux révélations

« Non, je ne lâcherai pas [...] je suis très en colère contre les mensonges », a lancé François de Rugy, hier sur BFMTV/RMC, assurant avoir reçu, mercredi, le soutien du président Emmanuel Macron. Trouvant peu de voix pour le défendre, le numéro 2 du gouvernement et ancien président de l'Assemblée nationale a ainsi décidé de contre-attaquer vivement face aux révélations sur ses dépenses fastueuses qui se succèdent.

« Je n'ai absolument pas de raison de démissionner. Je l'ai dit au Premier ministre qui ne me l'a absolument pas demandé », a précisé le



François de Rugy, hier matin, sur le plateau de BFMTV. ©BFMTV

ministre de la Transition écologique, qui a toutefois admis avoir songé à quitter son poste. « Je ne le ferai pas car je suis très en colère

## « SANS UN MOT »

« J'ai quitté les lieux à 15 h 30, sans un mot de plus avec le ministre. » Nicole Klein, la directrice de cabinet que François de Rugy a limogée pour avoir occupé un logement HLM, a donné une interview cinglante à « Ouest-France », l'accusant d'avoir « voulu sauver sa tête en offrant la mienne ». Sur la personnalité du ministre, elle déclare : « La manière dont il m'a congédiée suffit pour répondre à votre question et je ne souhaite pas en dire davantage pour ne pas l'accabler, comme lui l'a fait, et continue de le faire à mon égard. »

quand je lis un article qui prétend que j'occupe un logement social », a-t-il expliqué, au bord des larmes, au sujet de la location d'un apparte-

ment à Orvault, près de Nantes, qui serait « à loyer social préférentiel » selon Mediapart. Il s'est dit « victime d'une tricherie » de l'agence immobilière ou du propriétaire de l'appartement, où il accueille ses enfants le week-end où il en a la garde.

## « Une image terrible »

L'ancien militant écologiste a aussi rappelé que la présidente de Génération écologie, Delphine Batho, qui réclame sa démission, avait « bénéficié, pendant des années, d'un logement social de la Ville de Paris ». La députée a répondu que, ministre, elle n'avait « pas organisé un seul dîner privé » ni « de dîner "informel" avec un lobbyiste », comme l'évoque « Ouest France », qui évoque un repas, en mars, avec des lobbyistes du monde de l'énergie.

Le ministre a dit voir dans les

photos des dîners « une personne qui règle des comptes avec (sa) femme » et qualifié de « mensonge » l'information du « Parisien » selon laquelle son épouse aurait acheté sur l'argent de l'Assemblée un sèche-cheveux doré à la feuille d'or, pour 499 euros.

Hier soir, Mediapart a expliqué que François de Rugy n'a pas été imposable en 2015. À l'époque, conformément à la loi, en tant que député, il n'était pas imposable sur la totalité de son revenu. « Une seule raison », a twitté François de Rugy : « Les dons de 1 200 € que je faisais chaque mois au parti EELV en tant que député du groupe, comme TOUS les autres députés du groupe, et comme tous les autres parlementaires qui financent ainsi leurs partis et la vie politique. Où s'arrêtera l'acharnement ? »

# Etes-vous incollable sur la Charente ?

Connaissez-vous bien votre département ?  
Jouez avec nous cet été !

**1) Pourquoi le mot « benaise » a-t-il fait l'actualité cette année ?**

- a) Il est entré dans l'édition 2020 du « Petit Larousse »
- b) Son entrée au dictionnaire de l'Académie française a été refusée, malgré l'insistance de M<sup>re</sup> Dagens
- c) Il a été prononcé par Édouard Philippe le 2 mai, à La Rochefoucauld. Le Premier ministre essayait des chaussons Rondinaud

**2) Quel est le point culminant de La Charente ?**

- a) Le rocher aux Oiseaux, commune de Montrolet
- b) Le massif de l'Arbre, au nord de Montbron et au sud-est de Chaseneuil
- 4) La terrasse du bar panoramique des cognacs Martell à Cognac

**3) Où est né François-1<sup>er</sup> ?**

- a) au château de Cognac
- b) à Châteauneuf
- c) à La Rochefoucauld

**4) Que signifie le sigle VSOP ?**

- a) very superior old pale
- b) very special old premium
- c) vieille saloperie offerte par le patron

**5) La cathédrale d'Angoulême a été restaurée au XIX<sup>e</sup> siècle par :**

- a) l'architecte Viollet-le-Duc



**La cathédrale d'Angoulême, vue du jardin du musée des Beaux-Arts.** PHOTO LOIC DEQUIER

- b) l'architecte Paul Abadie père
- c) l'architecte Paul Abadie fils

**6) Où le fleuve Charente prend-il sa source ?**

- a) au pied de la centrale nucléaire de Civaux, dans la Vienne
- b) dans les gouffres de la forêt de La Braconne
- c) à Chéronnac, en Haute-Vienne

**7) Dans notre région, qu'appelle-t-on une Dame Jeanne ?**

- a) une dame de petite vertu qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, fréquentait les riches salons cognaçais
- b) une grosse bouteille de grès ou de verre, où l'on stocke les plus

prestigieuses eaux-de-vie de Cognac

- c) le ventre rond de l'alambic, encore appelé chaudière ou cucurbite

**8) Quelle était la devise des Talleyrand-Périgord, princes de Chalais ?**

- a) « Re que Diou » (Rien que Dieu)
- c) « Fortitudo mea civium fides » (Ma force est dans la fidélité de mes citoyens)
- c) « Maximus in minimis » (Se montrer grand jusque dans les détails infimes)

**9) En 1977, que se passe-t-il au Salon de la BD d'Angoulême encore balbutiant ?**

- a) la tempête déchire les bulles du Champ-de-Mars
- b) personne ne mise un kopeck sur l'événement, jugé confidentiel
- c) Hergé est là et contribue à la réussite et à la notoriété du salon

**10) Le torula compniacensis est :**

- a) un champignon microscopique qui se nourrit des vapeurs d'alcool et donne cette couleur sombre aux chais charentais
- b) le nom latin du porte-greffe américain qui a sauvé le vignoble du cognac
- c) le nom savant de la gueule de bois, les lendemains de fête

Les réponses: 1a, 2 a et b (ilya débat), 3a, 4a, 5c, 6c, 7b, 8a, 9 toutes les réponses sont bonnes, 10a.

# Dons aux victimes de l'orage de grêle : le bilan

**ANGOULÊME** 625 248 euros ont été octroyés aux sinistrés de l'orage de grêle qui avait ravagé le secteur de Saint-Sornin. Le reliquat va alimenter un fonds d'urgence

« Beaucoup d'assurances ont fait un travail formidable mais on a vu des situations qui laissaient à désirer et même, dans certains cas, des professionnels ont profité de la vulnérabilité de certains sinistrés qui étaient sous curatelle ou tutelle », lance Gervais Rougier, directeur du GIP Charente Solidarité.

Hier, à l'Hôtel du Département, il a détaillé comment les fonds de solidarité aux victimes de l'orage de grêle de Saint-Sornin ont été distribués.

En moyenne, les sinistrés ont touché 2 683,47 € par foyer mais la commission chargée de l'attribution des dons a, dans certains cas, offert une aide massive à des victimes en grande détresse, généralement en conflit avec leur assu-

reur. Des enveloppes allant de 19 000 à 30 000 euros ont été versées à ces personnes, notamment pour des travaux de rénovation de toiture.

## Un fonds d'urgence

Pour l'instant, 235 795 euros ont été effectivement distribués. « Dans un premier temps, les sinistrés devaient nous fournir un devis mais pour que la somme soit versée, il fallait bien évidemment qu'ils fournissent une facture. Tout cela prend du temps », indique Gervais Rougier.

625 248 euros seront, au final, octroyés aux victimes de l'orage de grêle. En tête de liste, sans surprise, ce sont les habitants de Saint-Sornin qui ont touché le

plus de subsides (136 019 euros), suivi de près par ceux de Vilhonneur (133 170 euros) puis par ceux de Marillac-le-Franc (100 702 euros).

100 000 euros de fonds de solidarité ne seront pas distribués et serviront à d'autres actions de solidarité. François Bonneau, le président du Conseil départemental, a annoncé que le reliquat des aides versées par la collectivité territoriale (38 000 euros) serait affecté à un fonds d'urgence en cas de futures intempéries de ce genre. Le montant exact de ce fonds devrait être fixé à l'automne. Il permettra, en cas de nouvelle catastrophe climatique, de parer au plus pressé.

**S. G.**



L'orage de grêle avait détruit la plupart des toitures. ARCHIVES L. D.

# Info 16 disparaît pour renaître au sein de la ville

**SOCIAL** L'association fragilisée par une perte de subvention se saborde. Le service sera repris par la municipalité

Philippe Ménard  
p.menard@sudouest.fr

«**D**issolution de l'association. » Tel est l'ordre du jour de l'assemblée générale exceptionnelle convoquée, jeudi prochain, à 17 h 30, dans les locaux d'Info 16. En difficulté, l'association n'a pas trouvé d'autre solution que de se saborder. « On ne le fait pas de gaieté de cœur, mais il faut se décider », confie la présidente depuis 2017, Sandrine de Ramefort.

L'association dispose encore des moyens pour régler la situation du personnel, la « priorité » de la présidente. Les quatre salariées (dont une comptable à mi-temps) vont être licenciées. Dans la foulée, deux d'entre elles vont intégrer les effectifs de la municipalité. La directrice, Joëlle Lopic, meurtrie par les événements, ne souhaitait pas poursuivre. « Je ne voulais pas laisser ce service utile à la population disparaître », souligne le maire, Michel Gourinchas.

## Mésentente avec la CAF

Pour le public, il n'y aura pas véritablement de changement. Le service sera rattaché au pôle social de la ville, sous la férule du directeur du centre communal d'action sociale. La municipalité payait les locaux et l'équivalent



Un forum « jobs d'été », en 2017, une des nombreuses actions menées par Info 16. PHOTO ARCHIVES J.G.

de deux salaires, le coût restera le même. « On n'a rien demandé. Le problème vient des difficultés entre Info 16 et la caisse d'allocations familiales de la Charente », pointe Michel Gourinchas.

La mésentente avec la CAF, l'autre financeur principal d'Info 16, serait liée aux lourdeurs administratives et aux exigences de l'institution. « C'est un conflit familial que l'on n'a pas su apaiser », commente le directeur de la CAF de Charente, Philippe Arnould. La convention pluriannuelle fixant le financement du point information famille devait être renouvelée. « Nous avons souhaité une évolution plus marquée sur le soutien à la parentalité. L'association a considéré que l'on ajoutait des missions sans financement supplémentaire. De notre côté,

nous voulions que le service soit transformé et évolué. Nous avons constaté un refus d'examiner notre cahier des charges, je le regrette. »

## La fin d'une histoire de 42 ans

En accord avec le maire, la CAF a accepté de prolonger son aide jusqu'en septembre pour permettre une transition. Le service aurait pu être repris par l'Agglo, mais Grand-Cognac ne semblait pas très intéressée, considère Michel Gourinchas. Le maire ne voulait pas voir l'activité d'Info 16 « diluée » au fil du territoire.

Info 16 est bien ancrée en centre-ville, au couvent des Récollets, abonde Marianne Reynaud-Jeandidier. L'adjointe aux affaires sociales relève les multiples activités de la structure, très « complé-

mentaires » des autres associations, de l'aide sur les CV à l'éducation sur la sexualité en passant par la prévention du « cyberharcèlement » et le conseil sur le bénévolat. L'activité va perdurer, mais c'est la fin d'un épisode associatif de 42 ans, emblématique d'une certaine époque. Le bureau information jeunesse (devenu « Info 16 » en 2007) avait vu le jour en 1977 au sein d'Associa. Président pendant 18 ans, Michel Aparis décrivait celle-ci comme « une association fourre-tout », tenue par les acteurs sociaux, des bénévoles issus du monde du négoce et la municipalité. Associa a notamment engendré un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, un atelier de lutte contre l'illettrisme, un accueil d'urgence... Une page se tourne.

# Un marché « froid et cher » à repenser

**HALLES** La consultation sur la réhabilitation du marché couvert de Cognac s'est achevée. Des améliorations sont envisagées

**Adrien Marchand**  
cognac@sudouest.fr

**O**néreux, froid, silencieux... Ce sont les mots forts qu'utilisent les Cognaçais pour qualifier leur marché couvert. Du 22 mai au 22 juin, 511 personnes ont répondu à une consultation sur la réhabilitation des halles. Avec les subventions gouvernementales attendues de Action cœur de ville, la mairie souhaite redynamiser le centre-ville, dont son marché datant du XIX<sup>e</sup> siècle. « Une priorité », confirme Michel Gourinchas, le maire. Le prix, le manque de convivialité, les stationnements difficiles et l'accueil sont les principaux points noirs relevés par les habitants. Même une partie des Cognaçais les plus aisés ne sont pas satisfaits du rapport qualité/prix des produits. « Les commerçants reconnaissent eux-mêmes que leurs montants sont un peu plus importants que ce qu'ils pourraient être », ajoute Frédéric Bardoux, directeur du projet Action cœur de ville.

## Une ambiance d'antan

Des défauts qui se comprennent mieux avec le marché couvert de demain souhaité par les habitants : convivial, dynamique... Certains points sont déjà en cours



Les halles sont une priorité pour la mairie. PHOTO ARCHIVES ANNE LACALD

de correction. Le règlement stipulait jusqu'à récemment qu'il était interdit de vendre à la criée. Un point supprimé par la mairie. Et une modification peu connue des marchands qui permettrait de faire revenir une ambiance d'antan.

Une atmosphère qui revient petit à petit avec de nouveaux aménagements. Deux stands sont en cours d'installation. Un retour aux sources est fortement plébiscité par les participants à la consultation. 75 % sont en faveur d'une im-

plantation d'un marché de plein air à proximité. Un sujet controversé chez les commerçants, qui le voient comme une concurrence. « Plus l'offre est vaste, plus elle attire les clients », contredit le maire. Les architectes des Bâtiments de France ne sont pas contre un projet d'ouverture sur la place d'Armes.

Le cabinet Hémis, qui planche sur le sujet, remettra sa copie début octobre. Le projet architectural devrait, quant à lui, être prêt pour fin 2019.